

**RÉSOLUTION**  
**2023-009**

**FACTURE DE LA DIRECTRICE  
POUR LA SEMAINE DU 8 AU 14 OCTOBRE 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité d'Authier-Nord (la Municipalité) ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 20 septembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec (la Commission) peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le 29 septembre 2023, le Président de la Commission a désigné madame Sandra Bilodeau, membre de la Commission, et en son absence madame Mélanie Robert, membre de la Commission, pour voir à l'administration provisoire de la Municipalité et adopter par résolution toute mesure nécessaire à son administration;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le paiement de la facture de Priscillia Lefebvre d'une somme de 402,41 \$ pour les services d'administration municipale à titre de directrice générale et greffière-trésorière et de comptabilité. La dépense sera prise dans le poste budgétaire 02-130-00-413-00.

---

Sandra Bilodeau  
Membre  
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président